

## Antéposition du connecteur dans une relation causale : Les raisons, les contraintes et les effets

Hasmik Jivanyan

Département de Linguistique

Université de Genève

<hasmik.jivanyan@unige.ch>

### Résumé

*La relation causale n'est pas toujours construite dans l'ordre prototypique « Conséquence connecteur Cause » (ou P connecteur Q). Nous regardons dans cet article une modification inversant l'ordre des segments, à savoir l'antéposition du segment causal Q : « Connecteur Q, P ». Sur la base d'une synthèse et analyse des études sur ce sujet et dans une vision de mise en ensemble des différentes propositions, nous dressons une image exhaustive sur les raisons et les effets de l'antéposition dans une perspective inter-linguistique. Les conclusions s'étendent à travers les domaines linguistiques comme la syntaxe, la sémantique, la pragmatique.*

**Mots clés :** causalité, connecteur causal, position du connecteur, relation causale, structure informationnelle, causalité épistémique-argumentative, épistémique abductive et déductive.

### 1. Introduction

La structure prototypique d'une relation causale en français, formée par les connecteurs causaux *backward* comme *parce que*, *puisque*, *car*, est la suivante : CONSÉQUENCE (P) connecteur CAUSE (Q).

(1) Jean est revenu(.) parce que/ puisque/ car il l'aime.

On trouve souvent d'autres structures violant la position prototypique du connecteur et des segments, ce qui entraîne une modification notamment de leur statut informationnel et du type de relation exprimée. Un exemple est la focalisation (clivage et pseudo-clivage), possible en français seulement avec *parce que* : « C'est parce que Q que P » et « Si P, c'est parce que Q » (Jivanyan 2012).

Notre intérêt portera ici sur une autre modification changeant la position des segments et du connecteur, à savoir, l'antéposition du segment causal et du connecteur qui l'introduit (« Connecteur Q, P ») :

(2) Parce que/Puisque Jean l'aime, il est revenu.

Ce changement soulève un certain nombre de questions qu'on va traiter dans le cadre de cet article :

- a. De quels facteurs dépend la possibilité d'antéposition pour chaque connecteur causal en arrière (*backward*) ?

- b. Pourquoi certains usages d'un connecteur ne s'antéposent pas ?  
 c. Quels sont les effets d'antéposition ?

Dans ce qui suit, nous présentons et analysons les différentes propositions concernant les raisons, les possibilités et les effets de l'antéposition. Sur la base d'une synthèse des études effectuées principalement sur les connecteurs français, anglais et néerlandais, ainsi qu'en faisant des généralisations sur la base d'analyses des exemples et d'explications des contre-exemples, nous présentons les contraintes sur l'antéposition en les regroupant en trois types : syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Les critères rassemblés expliquent non seulement les possibilités d'antéposition, mais sont souvent aussi responsables du choix d'un connecteur *vs* l'autre.

## 2. Contraintes syntaxiques

### 2.1. Antéposition de *parce que/because* et *puisque/since* *vs car/for*

L'antéposition du segment causal n'est possible qu'avec *parce que/because* et *puisque/since*, mais pas avec *car/for*. Si ce dernier est en début d'énoncé, c'est que le segment de conséquence se trouve dans le discours précédent. L'impossibilité d'antéposition de *car* en français, en anglais (*for*), en néerlandais (*want*), etc. s'explique par la distinction syntaxique traditionnelle entre conjonction de coordination et de subordination. En tant que coordonnant, *car/for/want* introduit une proposition indépendante, complémentaire de la précédente, ce qui explique pourquoi ce connecteur suit toujours le segment de conséquence (P) auquel il se rapporte et qui permet de l'introduire.

*Parce que/because* et *puisque/since*, à part leur ressemblance syntaxique en tant que connecteurs subordonnants, ne sont pourtant pas syntaxiquement homogènes : les tests classiques (clivage, reprise par *et cela*, etc.) montrent que le segment causal (Q) introduit par *puisque/since* est moins étroitement lié à P que celui introduit par *parce que/because*. Cette flexibilité de *puisque/since* joue un rôle décisif dans sa possibilité d'antéposition et explique notamment le fait qu'en anglais *since* est plus souvent antéposé que *because* (Altenberg 1984, Diessel & Hetterle 2011, Meier 2002), tout comme *annegezien* en néerlandais (Pit 2007, Bestgen & al 2006, Degand & Pander Maat 2003), *siden* en norvégien (Meier 2002) ou *qani vor* en arménien (Jivanyan, en préparation). Pour *puisque*, nous n'avons trouvé aucune analyse attestant son antéposition plus fréquente que *parce que*.

### 2.2. Antéposition de certains usages d'un même connecteur

L'antéposition ne se fait pas pourtant dans tous les usages de *parce que/because* et *puisque/since*. Les limites d'antéposition de certains usages d'un même connecteur ont été expliquées par la nature et le

rôle syntaxique du segment causal (Q). Ces études sont néanmoins pas nombreuses et se limitent souvent à un seul connecteur.

Ainsi, selon LeQuerler (1993), la position initiale est interdite pour *puisque* et *parce que* lorsque Q n'est pas un circonstant de P et ne porte donc pas sur le verbe ou l'ensemble de P, mais est un constituant interne à un autre constituant (adjectival, participial, adverbial, nominal) dans P dont il est l'expansion (3) :

- (3) C'était un homme rarement pressé. Rarement, puisqu'il l'était quand même quelquefois.

Iordanskaja (1993, 176) insère des distinctions plus détaillées de la nature syntaxique de Q dont dépend l'antéposition de *puisque* : « *si Q est un syntagme coordinatif [6] ou adverbial, alors Q suit P. Mais si Q est une proposition [4] ou un syntagme modificatif [5], en principe, la position de Q peut varier* ». D'ailleurs, elle ajoute que *puisque* ne peut introduire un syntagme adverbial, ce qui nous laisse avec trois configurations possibles, dont deux seulement s'antéposent (4) et (5):

- (4) Puisque vous avez travaillé avec Paul, ne voulez-vous pas faire quelque chose pour moi?  
 (5) Puisque trop originale, cette thèse n'est pas encore acceptée en linguistique.  
 (6) O., prof d'espagnol, mais Français, puisque né en Gascogne, m'a raconté ...  
 \* Puisque né en Gascogne, O., professeur d'espagnol, mais Français, ...

Pourtant, cette contrainte ne nous semble pas toujours valable, car mis à part l'exemple (6) où Q — syntagme coordinatif — ne peut en effet être antéposé, les deux autres exemples de cet auteur avec Q comme syntagme coordinatif sont bien flexibles pour l'antéposition :

- (7) La réunion a été bruyante puisque bien arrosée de vin blanc.  
 Puisque bien arrosée de vin blanc, la réunion a été bruyante.  
 (8) Il est modeste, puisque grand savant.  
 Puisque grand savant, il est modeste.

La proposition de LeQuerler pourrait bien expliquer les exemples de (5) à (8) : ainsi, (6) ne s'antépose pas car Q porte sur un constituant interne, à savoir, l'expression *Français* (d'ailleurs c'est pourquoi Q se trouve à l'intérieur de P, après le constituant auquel Q réfère, mais avant le verbe, donc le contenu principal de P), alors qu'en (5), (7) et (8), Q porte sur l'ensemble de P, reprenant son sujet avec le verbe *être*.

Vallée (2003) distingue deux types de *because* selon la capacité d'être antéposé : en (9), l'antéposition est possible car Q joue le rôle d'un circonstant par rapport à P. Il n'est pas difficile de remarquer que ce type correspond avec la contrainte susmentionnée de LeQuerler (1993). Dans ce cas, on peut établir un lien causal entre P et Q,

contrairement à (10), où l'antéposition est difficile car Q n'est pas un circonstant, mais une assertion postérieure à P :

- (9) a. ... He was angry because his visitor did not watch him as he began to do his trick, but nevertheless went cheerfully to work.  
 b. Because his visitor did not watch him as he began to do his trick, he was angry, but nevertheless went cheerfully to work.
- (10) a. It was the worst course I could have taken, because it gave Pumblechook the opportunity he wanted.  
 b. ?? Because it gave Pumblechook the opportunity he wanted, it was the worst course I could have taken.

D'ailleurs, la formulation « *assertion postérieure à P* » rappelle la nature coordonnant de *car*, présentée ci-dessus. Or, on peut dire que dans certains usages comme en (10), *parce que/because* ne se comporte pas comme un subordonnant ce qui bloque son antéposition.

L'analyse de *parce que* de Debaisieux & Deulofeu (2004), basée sur la bipartition de ce connecteur, se rapproche de celle de Vallée (2003) : ces auteurs distinguent le type subordonnant canonique de *parce que* qui introduit un modifieur régi par le verbe principal *vs* le type paratactique dont le segment introduit n'est pas en rection avec le segment principal, mais en lien paratactique. Le type subordonnant fait de la relation un ensemble et peut être antéposé (11)-(12) :

- (11) Tu auras du mal de semer tes graines ou [...] parce que la terre est trop dure.  
 Parce que la terre est trop dure, tu auras du mal de semer tes graines ou [...].
- (12) [...] on tue pas quelqu'un parce qu'il a passé dans un sens interdit.  
 Parce que quelqu'un a passé dans un sens interdit, on le tue pas.

Les segments reliés par *parce que* paratactique restent des énonciations autonomes et ne s'antéposent pas (13)-(14) :

- (13) C'est vraiment du folklore parce qu'on retrouve un peu ce genre de danse spécial quand on fait du folklore très arriéré.
- (14) Alors Vincent je sais que tu fais de l'escalade est-ce que tu pourrais m'en dire plus parce que c'est un sport que je connais pas bien et puis ça m'intéresse.

Il est possible de dresser une image générale à partir de ces diverses propositions syntaxiques. Mise à part la distinction très détaillée et pas toujours fiable d'Iordanskaja (1993), on peut retenir comme conclusion générale pour les deux connecteurs la contrainte suivante : pour être antéposé, Q doit porter sur l'ensemble de P et non pas sur une expression particulière ou un constituant interne à P. Cette contrainte s'enrichit dans le cas de *parce que/because* dont l'antéposition est impossible si Q n'est pas une vraie subordonnée causale, mais une « *assertion postérieure à P* » (Vallée 2003), ce qui correspond au type paratactique (13)-(14).

Pourtant, ces contraintes syntaxiques restent trop générales et n'expliquent pas tous les cas non-antéposables. Une explication plus exhaustive et générale sera donnée en termes de proximité sémantique entre les segments et l'environnement discursif (en 3.2) et en termes de types de relation causale (pour *parce que*, en 4).

Finalemment, Diessel & Hetterle (2011) mentionnent trois structures syntaxiques, possibles uniquement avec *because* postposé : *tag-question* (15), *locative inversion* (16), question rhétorique (17). Nous proposons de les expliquer par des principes sémantiques généraux (section 3) au lieu de lister des structures syntaxiques non-antéposables :

- (15) I guess we should call off the picnic because it's raining, isn't it ?  
\* Because it's raining, isn't it, I guess we should call off the picnic.
- (16) I'm leaving because here comes my bus.  
\* Because here comes my bus, I'm leaving.
- (17) The Knicks are going to win, because who on Earth can stop Bernard ?  
\* Because who on Earth can stop Bernard, The Knicks are going to win.

### 3. Contraintes sémantiques

#### 3.1. Statut informationnel et communicatif des segments

Les spécificités fondamentales des connecteurs, responsables du choix de l'un *vs* l'autre, ainsi que de leurs modifications syntaxiques, se reflètent dans leurs propriétés sémantiques, notamment leur statut informationnel. Ce statut est généralement conçu comme montrant si le contenu communiqué par les segments P et Q est nouveau ou connu. La question est de savoir quel est l'effet d'antéposition sur les statuts des segments reliés par les deux connecteurs.

Sans entrer dans les nuances terminologiques, on peut dire que dans sa structure prototypique *parce que/because* introduit Q comme une information nouvelle (Abraham 1991, Degand 2000) ou topicale (Altenberg 1984, Schiffrin 1985 ; c.f. Abraham 1991) ou portant sur le focus (Lambrecht & al. 2006), alors que le segment P donne une information connue. Une autre manière de présenter la valeur informative de *parce que* est de dire que ce qui est présenté comme information nouvelle, c'est le lien causal entre les deux segments, alors que les contenus décrits dans ces derniers peuvent être présumés ou donnés en arrière-plan. Autrement dit, ce n'est pas Q lui-même, mais son pouvoir causal qui est asserté avec *parce que* (Dancygier & Sweetser 2000, Lambrecht & al. 2006).

Pour *puisque/since*, Q est décrit en terme de *présupposition* (traditionnellement) ou de *givenness* (Zufferey & Cartoni 2012). Le contenu dans Q, comme dans P, n'est pas une information nouvelle, mais saillante, connue, présumée, en arrière-plan, thématique ou *échoïque* (Sperber & Wilson 1986). Le terme *donné* (*given*) montre le caractère évident (*manifest*) de Q qui n'est pas forcément connu, mais

saillant pour les locuteurs dans le contexte du discours. Comme dans le cas de *parce que*, ce caractère de Q peut référer à la relation entre les segments : ainsi, comme il a été déjà mentionné par Ducrot (1984), Q peut aussi être nouveau, mais ce qui reste donné et manifeste avec *puisque*, c'est le rapport P-Q ou l'inférence évidente de P à partir de Q.

Le contenu donné communiqué par *puisque* est un aspect crucial de sa signification (Zufferey 2014). Nous ajoutons que le statut d'information est crucial pour la description des spécificités des connecteurs causaux en général. Cet aspect est aussi le critère primaire permettant ou interdisant les transformations syntaxiques, en l'occurrence l'antéposition. Ainsi, l'antéposition exige et ne devient possible que si le segment antéposé est donné/connu. Selon Diessel & Hetterle (2011, 11), « initial adverbial clauses [...] provide a thematic framework that helps the hearer to interpret the subsequent main clause ». Or, vu le contenu donné de *puisque/since* Q postposé, son antéposition ne change en rien ce statut.

Par contre, pour antéposer *parce que/because* Q, Q doit changer son statut d'information assertif : il devient thématique, mis en arrière-plan et est conçu comme une information connue, voire présupposée (Forsgren 2012), dans une position topique d'« old information » (Moeschler 2014)<sup>1</sup>. C'est pourquoi, lorsqu'il y a plusieurs éléments thématiques, l'antéposition est interdite, comme dans l'exemple (18) de LeQuerler (1993), où P introduit le cadre thématique et contient des éléments explicitant son statut connu et empêchant sa postposition. De l'autre côté, Q ajoute à P un contenu supplémentaire qui est nouveau et donc ne peut pas être antéposé en changeant de statut :

- (18) a. La gauche, tu sais, maintenant, avec ses résultats, il va falloir qu'elle compte avec les écolos, parce qu'autrement elle ira à la débandade.  
 b. \* Parce qu'autrement elle ira à la débandade, la gauche, tu sais, maintenant, avec ses résultats, il va falloir qu'elle compte avec les écolos.

En revanche, en (19), exemple de Délechelle (2002), Q est mutuellement évident dans le contexte physique, donc antéposable. Par contre, P est une conclusion subjective du locuteur justifiée par Q :

- (19) Uniquement parce que tu as réussi cette fois-ci, tu te crois imbattable.

Un exemple de Q connu avec *because* antéposé est la chanson de Beatles, où Q présente des vérités partagées, servant du *background* :

- (20) Ah, because the world is round, it turns me on...

<sup>1</sup> On voit la même image en grec moderne : *epeiði* (*parce que/because*) introduit une information nouvelle assertive s'il est postposé, alors qu'en position initiale, Q devient « *background-creating* », thématique, donné, factuel ou indiscutable (Kitis 2006).

Because the sky is blue, it makes me cry...<sup>2</sup>

L'antéposition pourrait-elle affecter aussi la valeur de P ? Présenté comme une information connue et thématique en P parce que Q, P peut acquérir plus de relief et d'importance en se déplaçant après Q. Ainsi, selon Délechelle (2002), pour les étudiants énonçant le discours suivant (21) dans l'ordre *parce que* Q1, Q2, Q3 ..., P, l'essentiel est P :

- (21) Parce que l'insécurité des locaux a été mise en évidence, parce qu'on est 11 000 sur un site prévu pour [...], parce que nous manquons d'enseignants [...], parce que la précarité des étudiants [...] augmente, ... Nous réclamons une mise aux normes du site et la construction d'une nouvelle fac ...

Ces exemples montrent qu'à part le statut informationnel, il faut ajouter une autre distinction du statut communicatif : thème/*background* vs focus/avant-plan. Ces deux statuts ne se croisent pas forcément et doivent être considérés séparément : en (21), Q est à la fois connu et thématique, alors que P n'est pas forcément nouveau, mais plutôt évident contextuellement et surtout mis en avant-plan. En (19) ci-dessus, et en (22), emprunté à Forsgren (2012), le statut nouveau de P est saillant : c'est l'opinion du locuteur sur lequel il met le focus en se basant sur un argument connu Q, déjà énoncé et largement partagé. Même s'il est possible que Q (en 22) soit nouveau pour l'interlocuteur, son enchâssement dans un discours indirect le rend thématique, supposé comme connu et présenté comme tel :

- (22) Il serait stupide de dire que, parce que les Français ont colonisé l'Indochine, ce qu'on produit sur l'Indochine en France ne vaut rien.

Or, pour ces exemples avec *because/parce que*, il suffit de décrire le changement de Q en termes du statut informationnel (Q nouveau en postposition est donné en antéposition), alors que celui de P se décrit aussi en termes du statut communicatif, car P connu en postposition ne devient pas forcément nouveau en antéposition, comme en (21) : c'est le statut communicatif de P, thématique en postposition, qui change en antéposition en étant mis en focus. Par contre, dans les exemples (15) et (17) avec des structures syntaxiques particulières, le statut assertif de Q semble peu pertinent : il est difficile de dire si Q est nouveau ou donné à cause de la modalité non-déclarative. Au contraire, la modalité interrogative de la question de vérification (15, *it's raining, isn't it ?*) ou rhétorique (17, *who on Earth can stop Bernard ?*) exige un focus, i.e. un statut communicatif d'avant-plan, ce qui explique leur position finale.

---

<sup>2</sup> Je remercie mon directeur de thèse, Jacques Moeschler, pour la suggestion de l'exemple, ainsi que de la relecture de cet article et ses commentaires utiles.

Pour tester le statut donné de Q antéposé, on peut le paraphraser par *because of* qui communique un contenu donné *vs* le connecteur *because* postposé, démontré par Abraham (1991), Degand (2000).

### 3.2. Proximité sémantique et lien anaphorique des segments

Un autre facteur expliquant l'antéposition est la proximité sémantique des P et Q avec l'énoncé précédent. Pour Gagnon (1992), l'antéposition (de *puisque*) n'est pas conditionnée par d'autres nuances sémantico-pragmatiques : « P ou Q sera en position initiale selon que l'élément qui fait le lien avec ce qui précède appartient à P ou à Q ». L'antéposition ne dépend même pas du statut syntaxique, mais du lien avec le texte voisin, selon Renkema (1996). Les études de corpus (Degand 2000, Bestgen & al. 2006) confirment aussi que dans les constructions antéposées, la cause Q est sémantiquement plus proche du discours précédent que dans les constructions médianes.

La contrainte de la proximité sémantique avec le discours précédent découle directement du statut informationnel (3.1) : le plus souvent, la source d'un segment donné est le discours précédent. Or, ce lien s'exprime souvent par des moyens anaphoriques ou lexicaux dans le segment connu, qui doit alors être placé en position initiale. Dans les exemples suivants, Q est lié avec le discours précédent par le mot anaphorique *mais* (23) ou *so* (24) : « the speaker accesses her interlocutor's prior claims about inefficiency, as background to her suggestion » (Dancygier & Sweetser 2000, 128) :

(23) O., prof d'espagnol, mais Français, puisque né en Gascogne, m'a raconté ...

(24) Since he 's so inefficient, maybe you should make a formal complaint.

En (25), exemple de Délechelle (2001), le lien de *because* Q avec le discours précédent s'exprime par sa reprise directe : *or*, Q est connu dans la relation causale<sup>3</sup> et sert d'argument pour la conclusion en P :

(25) In that purpose De Gaulle succeeded. Because he succeeded, and I think only for that reason, De Gaulle will go down in history as a great man.

Cet exemple permet de tirer une implication forte caractérisant la spécificité de *parce que/because* qui résiste à l'antéposition: même avec Q antéposé et connu, son pouvoir d'exprimer un contenu nouveau (la force causale de Q, plus que le contenu de Q lui-même) est conservé.

L'exemple (15), expliqué en (3.1) par le statut communicatif de Q, reflète aussi la proximité de P avec le discours précédent sous la

<sup>3</sup> Même si le pouvoir causal et l'unicité de Q comme cause sont nouveaux, explicitement attribué au locuteur, et bien que Q puisse être inconnu jusqu'au discours précédent.



portée duquel P est enchâssé (*I guess [we should call off the picnic]<sub>P</sub>*) et le lien de Q avec le discours suivant (*because [it's raining]<sub>Q</sub>, isn't it ?*).

Le lien anaphorique de P avec le discours précédent explique autrement l'exemple (18), repris en (26a). Ce lien est très fort pour que l'on puisse postposer P. Mais si on élimine les éléments anaphoriques, Q serait antéposable et présenté comme donné (26b) :

- (26) a. La gauche, tu sais, maintenant, avec ses résultats, il va falloir qu'elle compte avec les écolos, parce qu'autrement elle ira à la débandade.  
b. Parce que (autrement) la gauche ira à la débandade, il va falloir qu'elle compte avec les écolos.

Cet exemple montre par ailleurs un autre lien anaphorique, entre P et Q cette fois, qui impose aussi l'ordre non-antéposable : Q contient l'expression anaphorique *autrement* qui réfère au contenu dans P en rendant nécessaire l'énonciation de Q après P. Or, non seulement le lien de P avec le discours précédent, mais aussi la continuité anaphorique entre P et Q jouent un rôle. On observe le même effet dans l'exemple (10) avec *because*, repris en (27), où l'expression anaphorique *it* nécessite que P auquel elle renvoie précède Q :

- (27) It was the worst course I could have taken, because it gave Pumblechook the opportunity he wanted.

La proximité anaphorique entre P et Q interdit l'antéposition de PSQ dans les exemples expliqués par le type syntaxique de Q en (2.2) : (3), repris en (28), ne s'antépose pas, car i) P est lié avec le discours précédent en tant que reprise directe de l'expression *rarement*, et ii) Q reprend anaphoriquement (*l'*) cette même expression répétée en P :

- (28) C'était un homme rarement pressé. Rarement, puisqu'il l'était ... quelquefois.

En (28), tout comme en (6), repris en (23), ou en (29), emprunté à Franken (1996), le passage de P à Q est très fort pour que Q s'antépose, car Q justifie non pas le contenu, mais l'énonciation d'une expression dans P ; or, Q ne peut pas être une justification anticipant, mais doit suivre l'énonciation qu'il justifie :

- (29) \* Puisqu'il faut l'appeler par son nom, la peste faisait la guerre aux animaux.

#### 4. Contraintes pragmatiques : types des relations causales

Les différences de type d'information communiquée par les segments conduisent à une autre différence fondamentale entre les connecteurs – le type de relation exprimée – qui se trouve une contrainte très importante pour expliquer les possibilités d'antéposition.

Le modèle de Sweetser (1990) divise les relations en trois domaines : descriptif ou de contenu (*content*), épistémique et acte de langage. Ces domaines ont subi ultérieurement des distinctions plus détaillées en sous-types de relations, dont certaines seront reprises ici.

Quelle est la distribution des connecteurs antéposés selon le type de relation ? Avec *puisque/since* antéposé, on trouve des exemples dans les trois domaines : contenu (30, 34), épistémique (31, 34, 36) et acte de langage (32, 37) ; (33) est un usage métalinguistique, un sous-type de relation *speech-act*, où l'on justifie non pas l'acte de langage entier, mais l'usage d'une expression (exemples de Délechelle (2002) et de Dancygier & Sweetser (2000)) :

- (30) Since my plane was delayed, I'm phoning from London.
- (31) Since he's phoning from London, his plane must have been delayed.
- (32) Since you're so smart, when was George Washington born ?
- (33) Since you're so picky, I'll just put another « trout » on the grill.
- (34) Puisqu'il a froid, il se couvre.
- (35) Puisque j'ai perdu ma clé, je ne vais pas pouvoir rentrer chez moi.
- (36) Puisque sa voiture est là, il est rentré.
- (37) Puisque tu es si malin, où sont mes chaussures ?

La différence entre les exemples épistémiques (35) et (36) consiste dans la direction du raisonnement : en (35), aussi en (31), la relation est déductive : on se base sur la cause Q pour inférer la conséquence P (Puisque  $Q_{\text{ARG}}$   $P_{\text{CONCL}}$ ), alors que (36) est de type abductif : l'inférence se fait dans le sens inverse, de la conséquence vers la cause (Puisque  $P_{\text{ARG}}$   $Q_{\text{CONCL}}$ ). Dans les deux cas, l'antéposition ne contredit pas la nature de ce connecteur d'introduire un argument ou une information donnée : P dans une relation abductive et Q dans une relation déductive.

Or, avec *puisque/since*, il n'y a pas de contraintes sur l'antéposition en termes de types de relation : tous les usages sont a priori antéposables, si bien sûr les contraintes de proximité discursive et anaphorique sont respectées (Franken 1996, Gagnon 1992). Pour cette raison, l'antéposition de l'usage métalinguistique n'est pas possible en (3), (6) ou (29), comme démontré en (3.2), *vs* en (33).

La flexibilité d'antéposition de *puisque/since* s'explique par le statut donné de Q (3.1), mais aussi par une autre spécificité de ce connecteur, conditionnée par le contenu donné de Q : la nature justificative-argumentative de la relation qui se base sur une implication sous-jacente entre P et Q et présente généralement un raisonnement. Or, l'antéposition ne change pas la nature de ce connecteur ni en termes de statut des segments, ni la nature de relation, mais seulement « fait précéder la justification » et « souligne le mouvement de la pensée » (Franken 1996). Ainsi, avec *puisque*

antéposé, on commence par la prémisse pour présenter ensuite la conclusion.

Avec *parce que/because*, l'antéposition est plus contrainte : contrairement à *puisque/since* qui s'antépose dans tous les sous-types de relations, *parce que/because* est décrit en termes de dichotomies, comme subordonnants *vs* paratactiques (Débaisieux & Deulofeu 2004), explicatifs *vs* justificatifs (Débaisieux 2004, Engel & al. 2012).

Regardons d'abord les usages explicatifs et subordonnants qui s'antéposent. Le terme *explicatif* semble ambigu et confondant, car ne spécifie pas le type de relation en terme de domaine. Or, une relation *P parce que/because Q* appelé explicative se comprend généralement comme descriptive, relevant du domaine de contenu, mais peut aussi correspondre à une relation épistémique-déductive si le locuteur exprime son opinion sur le contenu des segments au lieu de les présenter comme des connaissances vraies et objectives. La relation épistémique-déductive est rarement distinguée pour quelques raisons : d'abord, les exemples prototypiquement présentés comme épistémique ont la forme inversée des abductifs : *Q, parce que P* ; ensuite, les relations descriptives et épistémiques déductives ayant la même structure, *P parce que Q*, il est souvent difficile de juger hors contexte si un exemple est descriptif ou s'il contient une attitude propositionnelle subjective de raisonnement.

L'ambiguïté de la forme postposée n'existe plus en antéposition : ce processus facile pour *puisque/since* justificatif montre que l'antéposition caractérise et résulte d'un comportement argumentatif-justificatif. Or, cette nature d'antéposition influence celle de la relation avec *parce que* et enlève l'ambiguïté dans l'interprétation. *Parce que/because Q, P* devient argumentatif, raisonnant et relève donc du domaine épistémique, *Q* constituant le point de départ d'« une argumentation progressive, partant des motifs pour aller vers la conclusion » (Délechelle 2002, 110). Cette constatation s'appuie sur Lorian (1966) : « Explicatif et constatant en postposition, parce que semble accepter exceptionnellement l'antéposition pour devenir raisonnant ».

Ainsi, l'antéposition de *parce que/because* implique non seulement un changement des statuts informationnel et communicatif des segments, mais aussi du type de relation et du domaine : la relation descriptive du domaine de contenu devient épistémique-déductive en antéposition : *Parce que Q<sub>ARG'</sub> P<sub>CONCL</sub>*. C'est ce qu'on pourrait déjà observer avec les exemples précédents de *because/parce que* antéposés, repris ci-dessous, où *P* n'est pas une description objective de la réalité, mais une opinion subjective du locuteur. *P* acquiert un caractère argumentatif et un statut de conclusion dans le raisonnement :

- (38) Uniquement parce que tu as réussi cette fois-ci, tu te crois imbattable.  
 (39) Il serait stupide de dire que, parce que les Français ont colonisé l'Indochine, ce qu'on produit sur l'Indochine en France ne vaut rien.  
 (40) In that purpose De Gaulle succeeded. Because he succeeded, and I think only for that reason, De Gaulle will go down in history as a great man.

Le changement du type de relation avec *because/parce que* antéposé peut être démontré si l'on en remplace les relations descriptives avec *puisque/since* : d'abord ce connecteur ne semble pas autant naturel en antéposition que *puisque* (41), et ensuite, la nature descriptive de la relation postposée s'affaiblit donnant lieu à une connotation justificative ou logique. Même si (42) n'est pas une inférence subjective, effectuée par le locuteur *hic et nunc*, l'exemple présente un raisonnement, souvent évident, sur le lien entre P et Q :

- (41) Since/ ? Because my plane was delayed, I'm phoning from London.  
 (42) Parce qu'il a froid, il se couvre.

Le caractère argumentatif de BCS antéposé permet de former des questions rhétoriques en P. L'interrogation rhétorique (n'impliquant pas de quête d'information) de P a une connotation épistémique-subjectif résultant du raisonnement et ne serait pas possible en postposition, dans une relation objective du domaine de contenu :

- (43) You have the strangest faculty of drawing false conclusions ! Just because you are talking to yourself, it follows that I don't exist? (c.f. Délechelle 2001).

Par le changement du statut de Q et le type de relation exprimée, *parce que* antéposé se rapproche de *puisque/since*, avec la différence que dans le cas de *puisque/since*, la relation est évidente, sous-jacente, alors qu'avec *parce que/because* « le lien entre p et q n'est pas préconstruit, mais instauré dans et par l'énonciation » (Délechelle 2001). Cela signifie que si pour *puisque/since*, l'antéposition est naturelle et n'importe quelle relation postposée peut être reformulée par la version antéposée sans changement de sens, les versions antéposée et postposée de *parce que/because* ne sont pas équivalentes et ne se remplacent pas : la formulation de chaque version a un but spécifique, conditionnée par des raisons contextuelles et énonciatives différentes<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Jivanyan (2012) démontre que la focalisation de *parce que* change aussi l'interprétation. *P parce que Q*, ambiguë entre l'interprétation de contenu ou épistémique-déductif, devient épistémique-abductif en focalisation. Dans *C'est parce que Q que P* ou *Si P, c'est parce que Q*, Q introduit la conclusion (le contenu nouveau et surtout accentué) sur la cause, en se basant sur la conséquence P comme argument. Or, *parce que* focalisé impose une lecture abductive, et les lectures descriptive ou épistémique-déductive ne sont pas possibles dans ces structures. La focalisation ne change pas le statut des segments, ni le fait que *parce que* introduise la cause Q. L'unique changement de focalisation, c'est la direction du raisonnement, de P à Q (si on connaît P, on peut supposer que Q).

Quant est-il du second groupe de *parce que* comprenant ses usages paratactiques (parenthétiques) et justificatifs, non-antéposables. Si l'on revient aux exemples mentionnés, répétés ci-dessous, pour les classifier en termes de types de relation, on remarque que ces usages regroupent les relations acte de langage – de type illocutionnaire (44) et métalinguistique (45) ou épistémiques-abductives (45, 46, 47) :

- (44) Alors Vincent ... est-ce que tu pourrais m'en dire plus parce que c'est un sport que je connais pas bien et puis ça m'intéresse.
- (45) C'est vraiment du folklore parce qu'on retrouve un peu ce genre de danse spécial quand on fait du folklore très arriéré.
- (46) It was the worst course I could have taken, because it gave Pumblechook the opportunity he wanted.
- (47) Pierre est parti parce que je ne vois plus sa voiture dans le parking.

En (44), la relation acte de langage a la structure *P ? Parce que Q* : l'ignorance et l'intérêt sur un sujet (Q) motivent à en dire plus (P).

(45) s'interprète soit comme épistémique abductif, soit comme métalinguistique. Le premier segment est la cause Q : le fait qu'une danse est folklorique (Q) explique qu'on la retrouve quand on fait du folklore (P). Mais l'argumentation de la conclusion Q ou de l'acte de langage (usage du mot *folklore*) se construit dans le sens inverse, en se basant sur la conséquence P en tant qu'argument. De même en (46), où la relation causale à la base du raisonnement est « *taking a course* (Q) CAUSE *opportunity* (P) », on se base sur P pour inférer quelque chose à propos de Q (*being the worst*), et en (47), *partir* cause indirectement *ne plus voir*, mais l'argumentation se construit de P à Q.

Ainsi, les relations épistémiques-abductives ( $Q_{CONCL}$  *parce que/because*  $P_{ARG}$ ) et d'acte de langage posent un problème d'antéposition pour *parce que/because* vs *puisque/since*. Pourquoi l'antéposition est-elle impossible dans les usages abductifs : \**Parce que/because*  $P_{ARG}$   $Q_{CONCL}$  ou d'acte de langage (*P parce que/because* Q ou *Q parce que/because* P) ?

La non-antéposition des usages acte de langage peut s'expliquer par le type de justification spécifique à *parce que/because* : une justification anticipée n'est pas propre à ce connecteur (contrairement à *puisque/since*) : il justifie a posteriori : une relation acte de langage avec ce connecteur, notamment dans un discours oral spontané, implique d'énoncer d'abord l'expression pour la justifier après ; or l'antéposition du connecteur et de l'argument est non naturelle.

Par contre, l'impossibilité d'antéposition des abductifs demande une explication moins évidente et plus sophistiquée. La difficulté de former des relations abductives en général est liée avec le changement d'ordre des segments et du statut informationnel associé à une position. Ainsi, a) si dans la forme prototypique le connecteur introduit Q, il introduit P dans une relation abductive :

P pcq/psq Q (descriptif) vs Q, pcq/psq P (abductif)

b) Si *parce que* introduit une information nouvelle (N) dans son usage descriptif, il doit introduire l'argument, c'est-à-dire, l'information connue (C) dans une relation abductive :

	Descriptif		Abductif	
	pcq/bcs	psq/since	pcq/bcs	psq/since
Segment introduit par le connecteur	Q	Q	P	P
Statut du segment introduit	N	C	C	C

Tableau 1 : Les modifications dans l'usage abductif postposé des deux connecteurs

En résumé, la relation abductive (postposée) implique les deux changements pour *parce que* (a et b), et seulement un pour *puisque* - l'inversion des segments : introduire P vs Q, mais dans les deux cas, *puisque* introduit le contenu connu (Table 1).

Pourtant, même avec ces deux changements qui dévient de la nature de *parce que*, une relation abductive est possible avec ce connecteur postposé. Pourquoi est-elle limitée en antéposition ? L'explication en termes de justification anticipée vs a posteriori ne suffit pas, contrairement aux usages d'acte de langage, car l'antéposition de *parce que* et donc la justification anticipée est possible dans un type de relation épistémique (déductive), mais pas dans la relation abductive. Ces deux oppositions révèlent chacune un aspect responsable dont l'ensemble doit être considéré pour la réponse :

- i) abductif **postposé** vs \*abductif **antéposé** :  
 ⇒ direction de la justification : a posteriori vs anticipée
- ii) **déductif** antéposé vs \***abductif** antéposé :  
 ⇒ statut d'Argument/Conclusion des P et Q

	déductif	abductif
<i>Parce que/because</i> postposé Justification a posteriori (Conclusion ← Argument)	1) P pcq/bcs Q P <sub>CONCL</sub> ← Q ARG	2) Q, pcq/bcs P Q <sub>CONCL</sub> ← P <sub>ARG</sub>
<i>Parce que/because</i> antéposé Justification anticipée (Argument → Conclusion)	3) pcq/bcs Q, P Q <sub>ARG</sub> → P <sub>CONCL</sub>	4) * pcq/bcs P, Q P <sub>ARG</sub> → Q <sub>CONCL</sub>

Tableau 2 : Les usages abductif et déductif de *parce que/because*, postposé vs antéposé

Le Tableau 2 montre que la non-antéposition des usages abductifs de *parce que/because* s'explique par son pouvoir justificatif et le type de segment (P ou Q) qui sert d'argument, l'un conditionnant l'autre : le pouvoir justificatif a posteriori est fort, et le type de segment servant d'argument ne l'influence pas : les cas de figure (1) avec Q comme argument et (2) avec P comme argument sont possibles. Par contre, le pouvoir justificatif s'affaiblit dans l'antéposition, où l'argument

précède la conclusion : la justification anticipée dépend alors du type de segment-argument, celui-ci doit être la cause Q (3), mais pas P (4).

On peut extraire du Tableau 2 deux contraintes sur ce connecteur :

a) Contrainte forte: *parce que/because* agit en-arrière, ajoutant un contenu nouveau. Cette spécificité se conserve dans les trois domaines : le contenu nouveau est Q ou sa force causale dans les usages descriptifs, ou bien son effet justificatif (a posteriori) dans les usages épistémiques et d'acte de langage. Même si dans ces deux cas le premier segment (S1) P est un contenu nouveau aussi, l'effet du connecteur est de mettre le focus sur le lien argumentatif entre P et Q.

b) Contrainte faible, liée avec son usage prototypique, d'introduire la cause. Ces deux contraintes sont satisfaites dans les usages descriptif et déductif postposé. L'usage abductif postposé ne respecte pas la seconde attente (car PCQ introduit P), mais la relation ne pose pas de problème car l'effet fort en-arrière (la justification a posteriori) domine cette attente faible. En antéposition, où la spécificité forte de PCQ n'existe pas, le coût cognitif dépend de l'attente secondaire. Or, quand PCQ introduit la cause en antéposition, la relation est réussie (déductive). L'usage abductif antéposé échoue, car les deux contraintes sont violées : le connecteur agit en-avant et introduit P.

Cette explication peut être complétée par une affirmation plus technique que l'on peut formuler comme *postulat de proximité entre Q et parce que/because* : la cause Q doit suivre ou précéder directement ce connecteur. Si la distance entre Q et *parce que/because* est interrompue (par le segment P), la structure devient invalide. En effet, dans les trois cas de figure valides de la Table 2, Q est près du connecteur, soit à gauche, soit à droite. Dans le champ (4) invalide, P intervient entre le connecteur et Q, ainsi violant la loi de leur proximité.

Quel est le fondement cognitif derrière ces deux explications techniques? Autrement dit, comment expliquer que la relation abductif antéposée échoue lorsque *parce que* introduit P au lieu de Q? L'enjeu cognitif dans ce cas est dans la difficulté d'identifier en S1 la conséquence : non seulement à cause de l'association prototypique de ce connecteur avec l'introduction de la cause, mais aussi, car tout discours (en absence de signaux spécifiques, comme le connecteur causal en arrière postposé) crée généralement une attente de la présentation des éventualités selon leur ordre chronologique, ce qui renforce la tendance à interpréter S1 comme cause (Q) au lieu de P.

En plus, il est plus facile d'identifier en S1 un contenu nouveau et une conclusion du locuteur qu'un contenu connu (argument) qui va justifier de manière anticipée une conclusion. Or, quand le contenu nouveau est présenté d'abord (S1), on l'interprète en tant que conclusion, et on s'attend à ce qu'il soit suivi de justification (S2). Cette attente cognitive est plus forte (cas de figure 1 et 2), et le type

des segments d'argument ou de conclusion ne dérange pas l'interprétation épistémique, partant d'une conclusion vers la recherche (pour l'interlocuteur) ou sa démonstration par (pour le locuteur) l'argument. Alors que quand le contenu connu est présenté d'abord, non seulement il est difficile de l'identifier en tant que connu et il est non-naturel d'attendre qu'il soit complété par une conclusion, mais la seule attente pour l'interlocuteur et la stratégie discursive pour le locuteur est dans ce cas l'avancement chronologique des éventualités : e1 en S1, ensuite e2 en S2. Ce cas de figure se réalise en tant que déductif antéposé (3). L'abductif antéposé (4) est impossible, car le passage  $S1 \rightarrow S2$  n'est pas parallèle à l'ordre  $e1 \rightarrow e2$  ou  $Q \rightarrow P$ .

Cette difficulté existe aussi pour *aangezien* en néerlandais. Ce connecteur, généralement traduit par *puisque*, est quand même moins « subjectif » que *puisque*, se rapprochant de *parce que*. Comme l'attestent Degand & Pander Maat (2003, 187), son acceptabilité « is doubtful in abductive epistemic relations, when the premise precedes the conclusion » (48), mais aussi dans les usages acte de langage (49), pourtant son antéposition est facile dans les relations déductives (50) :

- (48) \*Aangezien hij sigaretten koopt, rookt hij.  
\*[Aangezien] he is buying cigarettes, he smokes.  
(49) ? Wat doe je vanavond, aangezien er een leuke film draait.  
? What are you doing tonight, [aangezien] there is a good movie on.  
(50) Aangezien we dit jaar niet op vakantie kunnen, zullen we maar veel eendagstripjes maken.  
Aangezien] we can't go on holiday ..., we will probably make a lot of trips.

L'impossibilité d'antéposition de *parce que* abductif, lié avec son faible pouvoir justificatif et le type de segment antéposé, est compensée par l'insertion d'un marqueur modal qui explicite la nature épistémique de la relation et le statut de conclusion de Q (S2), ainsi facilitant la part d'inférence en arrière, de conséquence à cause :

- (51) Parce que je ne vois plus sa voiture ..., (je suppose que) P. est (doit être) parti.

Même avec *puisque/since* on peut rencontrer des marqueurs qui facilitent l'interprétation, comme en (52, exemple de Délechelle 2001) :

- (52) Since (as) she no longer smiles, she is (must be) unhappy.

## 5. Conclusion

Le but de cet article est de présenter les effets et les limites de l'antéposition des connecteurs causaux ou de certains de leurs usages. Persuadé qu'une explication exhaustive de l'antéposition n'est possible que si l'on considère l'ensemble de plusieurs aspects distingués par les chercheurs, nous nous sommes basée sur les propositions existant en les regroupant en trois domaines (syntaxique,



sémantique, pragmatique) afin d'extraire les facteurs cruciaux et de créer un modèle généralisé rendant compte de tous les cas antéposables ou non des connecteurs.

Ainsi, essayant d'abord d'extraire des principes généraux à partir des propositions syntaxiques, nous les avons ensuite réexpliqués en d'autres termes : 1) au niveau sémantique, le facteur responsable de l'antéposition est lié avec l'*information flow* - statut informationnel des segments et leur proximité sémantico-grammaticale avec le discours voisin ; 2) au niveau pragmatique, au moyen du type de relation et de son domaine. Ces deux facteurs sont cruciaux car l'antéposition se caractérise par deux aspects : le segment antéposé introduit un contenu donné et la relation est de type justificatif-argumentatif.

Parmi les principes sémantiques nous avons proposé d'insérer des nuances : 1) pour le premier, distinguer entre le statut informationnel-cognitif (nouveau *vs* donné) et le statut communicatif-discursif (arrière-plan *vs* focus). 2) Pour le principe de proximité sémantique, qui découle à son tour du premier, nous avons distingué deux cas de figure interdisant l'antéposition: le lien sémantico-anaphorique d'un segment avec le discours voisin, et le lien anaphorique entre P et Q.

La mise en commun de ces facteurs permet d'expliquer la variation de l'antéposition non seulement entre les connecteurs, mais aussi entre divers usages d'un même connecteur, selon l'image suivante :

*Car vs parce que et puisque* : une raison syntaxique, le type coordonnant du connecteur, explique la non-antéposition de *car/for*. Cette limite syntaxique peut aussi s'expliquer par les raisons sémantiques, liées à la fonction de *car* d'introduire Q en tant contenu nouveau, ce statut de Q rendant impossible son antéposition.

*Puisque vs parce que* : La flexibilité syntaxique de *puisque/since*, permettant l'antéposition de tous ses usages, a été expliquée par son pouvoir justificatif fort, anticipé ou à posteriori, ce qui est conditionné par le statut donné du segment Q. En revanche, l'antéposition de *parce que/because* est limitée en raison de son pouvoir justificatif faible, conditionné à son tour par sa spécificité d'introduire un contenu nouveau. Ces contraintes conditionnent les effets de l'antéposition : pour *parce que*, c'est le statut informationnel nouveau de Q qui change impliquant un changement du type de relation (l'effet de justification anticipée de P transforme la relation de contenu postposée en argumentative-épistémique. P change aussi de statut communicatif devenant le important, en focus, que l'on veut transmettre et justifier avec *parce que* Q. Ce changement n'est pas pertinent pour *puisque* qui introduit dans les deux cas un Q présupposé ou évident, ce qui convient au statut informationnel du contenu antéposé. Donc, *puisque* exprime un raisonnement impliquant un lien évident et irréfutable entre les segments, généralement présent dans l'esprit du locuteur, ce

qui permet facilement d'antéposer le segment Q. En outre, comme le raisonnement est à la base des relations épistémiques, *puisque* antéposé présente d'abord le segment qui sert d'argument ou de prémisses (Q si la relation est déductive, P si la relation est abductive) toute en gardant la nature de la relation épistémique. Or, la relation antéposée avec *puisque* ne subit pas de changement de sens ou du statut des segments, mais plutôt un renforcement de son effet. Le second facteur sémantique — le lien entre les segments et le discours voisin — est le seul facteur empêchant l'antéposition de *puisque/since*.

**Différents usages de *parce que* :** La distinction syntaxique (paratactique *vs* subordonnant) de *parce que/because* a été réexaminée en termes de domaines et types de relation, cette distinction dépendant du statut informationnel des segments. Ainsi, l'usage subordonnant correspond à la relation épistémique-déductive ou de contenu et s'antépose facilement car le segment antéposable est Q, connu. L'usage paratactique correspond aux relations épistémiques-abductives ou d'acte de langage. Leur non antéposition a été expliquée par le type de justification à posteriori, typique à *parce que/because*. Les usages abductifs ne s'antéposent pas car S1 antéposé devrait mais ne peut pas être P, le contenu connu. La non-antéposition des abductifs a permis d'extraire deux spécificités de ce connecteur : i) le postulat de la proximité entre Q et le connecteur, leur distance créant des usages non-valides ; ii) les contraintes forte et faible de ce connecteur, l'action en-arrière d'ajouter un nouvel effet et l'introduction de la cause par ce connecteur.

Les raisons et les effets de l'antéposition sont résumés ci-dessous :

Tableau 3 : Raisons d'antéposition

	antéposable	non-antéposable
	<b>Subordonnant <i>vs</i> non subordonnant</b>	
<b>syntaxiques</b>	<i>PSQ/SINCE</i>	<i>CAR/FOR coordonnant</i> <i>PCQ/BCS paratactique</i>
	<b>a. statut de Q</b>	
	<b>Donné</b> <i>PCQ/BCS, PSQ/SINCE</i>	<b>Nouveau</b> <i>PCQ/BCS</i>
<b>sémantiques</b>	<b>b. proximité sémantico-anaphorique</b>	
	Entre S1 et le discours précédent	De P (S1) à Q (S2)
	<b>pouvoir justificatif du connecteur</b>	
<b>pragmatiques</b>	<b>Justification forte - anticipée</b> <i>PSQ – tous les usages</i> <i>PCQ – usage déductif</i> <i>PCQ - acte de langage</i>	<b>Justification faible - a posteriori</b>  <i>PCQ – usage abductif</i> <i>PCQ - acte de langage</i>

	PUISQUE/SINCE	PARCE QUE/BECAUSE
<b>Statut de Q</b>	- (donné = donné)	+ (nouveau → donné)
<b>Statut de P</b>	- (avant-plan = avant-plan)	+ (arrière-plan → avant-plan)
<b>Type de relation</b>	- (justificatif = justificatif)	+ (explicatif / de contenu → justificatif / épistémique)
<b>Direction de la justification</b>	+ (A posteriori → anticipée)	+ (A posteriori → anticipée)

Tableau 4 : Effets d'antéposition

### Bibliographie

- Abraham E. (1991). Why *because*? The management of given/new information as a constraint on the selection of causal connectives. *Text 11*, 323-339.
- Bestgen Y., Degand L. & W. Spooren (2006). Towards automatic determination of the semantics of connectives in large newspaper corpora. *Discourse Processes 41*, 175-194.
- Dancygier B. & Sweetser E. (2000). Constructions with *if*, *since*, and *because*: Causality, epistemic stance, and clause order. In Couper-Kuhlen E. & B. Kortmann (Eds.), *Cause, condition, concession and contrast: Cognitive and discourse perspective* (p. 111-142). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Debaisieux J.-M. (2004). Les conjonctions de subordination: mots grammaticaux ou mots de discours? Le cas de *parce que*. *Revue de Sémiotique et Pragmatique 15-16*, 51-67.
- Debaisieux J.-M. & Deulofeu H.-J. (2004). Fonctionnement microsyntaxique de modifieur et fonctionnement macrosyntaxique en parataxe des constructions introduites par *que* et *parce que* en français parlé, avec extension au cas de *perché* et *che* en italien parlé. In F. A. Leoni & al. (Eds.), *Parlato Italiano, Atti del Convegno nazionale di Napoli*, 13-15 febbraio 2003.
- Degand L. (2000). Causal connectives or causal prepositions? Discursive constraints. *Journal of pragmatics 32(6)*, 687-707.
- Degand L. (2001). *Form and function of causation. A theoretical and empirical investigation of causal constructions in Dutch*. Leuven : Peeters.
- Degand L. & H. Pander Maat (2003). A contrastive study of Dutch and French causal connectives on the Speaker Involvement Scale. In Verhagen A. & M. Van De Weijer (Eds.), *Usage-based approaches to Dutch* (pp. 175-199). Université de Utrecht, Utrecht.
- Deléchelle G. (2001). La sémantique des relations causales en anglais: connecteurs, relations inter-énoncés et inter-énonciateurs. In Rousseau A. (Ed.), *La Sémantique des relations* (pp. 117-133). Université de Lille, Lille.
- Deléchelle G. (2002). Les connecteurs de cause en français et en anglais. *Syntaxe et sémantique 1/3*, 99-115. Presses Universitaires de Caen.
- Diessel H. & K. Hetterle (2011). Causal clauses : A cross-linguistic investigation of their structure, meaning, and use. In Siemund P. (Ed.), *Linguistic Universals and Language Variation*, (pp. 21-52). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Ducrot O. (1984). *Le Dire et le Dit*. Paris: Editions de Minuit.

- Engel H. & al. (2012). Un classique revisité: *car, parce que, puisque*. Entre théorisation et observations sur données authentiques. In Ahlstedt E. & al. (Eds.), *Actes du XVIII<sup>e</sup> congrès des romanistes scandinaves, Romanica Gothoburgensia* 69 (pp. 187-209). Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Forsgren M. (2012). Descriptions énonciative, informationnelle et argumentative: aspects discursifs sur quelques cas de figure. Congrès Mondial de Linguistique Française, *SHS Web of Conferences* 1, 11-24.
- Franken N. (1996). Pour une nouvelle description de *puisque*. *Revue Romane. Bind* 31/1.
- Gagnon O. (1992). Quelques connecteurs causals (*car-parce que-puisque-comme-étant donné que-sous prétexte que*) dans un corpus québécois de textes écrits : description sémantico-pragmatique. Québec : Université Laval.
- Gross G. & A. Nazarenko (2004). Quand la langue cause : paramètres d'une étude linguistique de la causalité. *Intellectica* 38(1), 15-41.
- Iordanskaja L. (1993). Pour une description lexicographique des conjonctions du français contemporain. *Le français moderne* 61/2, 159-190.
- Jivanyan H. (2012). *Relations causales épistémiques : Focalisation de parce que et contrefactualité*. *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30, 141-160.
- Kitis E. (2006). Causality and subjectivity: the causal connectives of Modern Greek. In H. Pishwa (Ed.), *Language and memory: Aspects of Knowledge Representation*, (pp. 223-267). Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Lambrecht K., Bordeaux J. & Reichle R. (2006). Cognitive constraints on assertion scope: the case of spoken French *parce que*. In Nishida C. & J.-P. Montreuil (Eds.), *New perspectives on Romance linguistics* 1 (pp. 143-154). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- LeQuerler N. (1993). Subordination, thématization, rhématisation: l'exemple de la cause. *Travaux linguistiques du Cerlico* 6, 97-121.
- Lorian A. (1966). *L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine : la cause*. Paris : Klincksieck.
- Meier E. (2002). Causal subordination in English and Norwegian. *Nordic journal of English studies* 1(1), 33-64.
- Moeschler J. (2014). Causality and non-iconic order. In Gobber G. & A. Rocci (Eds.), *Language, reason and education. Studies in honor of Eddo Rigotti* (pp. 243-257). Berne : Peter Lang.
- Pit M. (2007). Cross-Linguistic Analyses of Backward Causal Connectives in Dutch, German and French. *Languages in Contrast* 7(1), 53-82.
- Renkema J. (1996). Cohesion analysis and information flow : The case of « Because » versus « because ». In C. Cremers & M. Den Dikken (Eds.), *Linguistics in the Netherlands* (pp. 233-244). Amsterdam : Benjamins.
- Sperber D. & D. Wilson (1986). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.
- Sweetser E. (1990). *From etymology to pragmatics: Metaphorical and Cultural aspects of Semantic Structures*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vallée M. (2003). *Because et for partagent-ils les mêmes propriétés énonciatives ? Corela* 1/2.
- Vandepitte S. (1993). *A Pragmatic Study of the Expression and the Interpretation of Causality: Conjuncts and Conjunctions in Modern Spoken British English*. Brussel: Paleis der Academiën.

- Zufferey S. (2014). Givenness, procedural meaning and connectives. The case of French *puisque*. *Journal of Pragmatics* 62, 121-135.
- Zufferey S. & B. Cartoni (2012). English and French causal connectives in contrast. *Languages in Contrast* 12 (2), 232-250.